



PREFET DU VAR

SOUS-PREFECTURE DE BRIGNOLES

Bureau de l'Ingénierie Territoriale

Brignoles, le 17 juin 2019

Affaire suivie : par Joëlle FLACHET
Téléphone : 04 94 37 03 60
Courriel : joelle.flachet@var.gouv.fr

Le Sous-Préfet de BRIGNOLES

à

Destinataires
(voir liste ci-jointe)

Objet : Commission de Suivi de Site - Installation de stockage de déchets non dangereux au lieu-dit
« Pied de la Chèvre » à GINASSERVIS.

P. j. : Un mandat.

La commission de suivi de site (CSS) ayant à connaître de l'activité de l'installation de stockage de déchets non dangereux exploitée à GINASSERVIS par le Syndicat intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération (SIVED-NG), se réunira cette année, le mardi 2 juillet 2019 à 14 h 30, en Sous-Préfecture de BRIGNOLES, Salle Erignac.

L'ordre du jour des travaux de cette commission développera les points suivants :

- Quorum
- Approbation du compte rendu de la CSS du 26 juin 2018
- Désignation des membres du bureau
- Bilan de l'activité du site par l'exploitant 2018 et projets 2019,
- Bilan des inspections 2018 par la DREAL et situation au jour de la CSS
- Questions diverses.

Je vous remercie de confirmer votre présence auprès du Cypres par mail à fflorentino@cypres.org ou par téléphone au 04 42 13 01 00. Si vous ne pouvez pas assister à la réunion, vous avez la possibilité de vous faire représenter par votre suppléant ou un autre membre désigné dans l'arrêté préfectoral. Dans ce dernier cas, le formulaire « mandat », joint à la présente, est à retourner au Cypres (les modalités y sont spécifiées).


André CARAVA

Liste des destinataires : membres titulaires Arrêté Préfectoral du 16 janvier 2019

Présidence

- ✓ Préfecture du Var Monsieur le Préfet ou le Sous-Préfet de Brignoles

Collège Administrations de l'état

- ✓ Préfecture du Var Monsieur le Préfet ou le Sous-Préfet de Brignoles
- ✓ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) PACA Madame la Directrice ou son représentant
- ✓ Délégation Départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Monsieur le Délégué départemental ou son représentant
- ✓ Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var (DDTM) Monsieur le Directeur départemental ou son représentant
- ✓ Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) Monsieur le Chef du service ou son représentant
- ✓ Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi PACA (DIRECCTE) Monsieur le Directeur régional ou son représentant

Collège des collectivités territoriales

- ✓ Commune de Ginasservis Monsieur Hervé PHILIBERT
- ✓ Commune de Saint Julien le Montagnier Monsieur Alain THOUROUDE
- ✓ Conseil Départemental du Var Monsieur François CAVALLIER

Collège exploitant

- ✓ SIVED Nouvelle Génération Monsieur André GUIOL, Président
- ✓ SIVED Nouvelle Génération Monsieur Patrick SALMERI, Vice-Président

Collège salariés

- ✓ SIVED Nouvelle Génération Monsieur Thierry CONSTANT DIT BEAUFILS

Collège des riverains

- ✓ Union Départementale pour la sauvegarde de la Vie, de la Nature, et de l'environnement (UDVN83) Madame Odile ROISIN
- ✓ Association Varoise pour la Sauvegarde de l'Agriculture, de la Nature et de l'Environnement (AVSANE) Monsieur Jean-Paul FORET

MANDAT - BON POUR POUVOIR

Conformément à l'article 12 « Modalités de vote » du règlement intérieur de la Commission de Suivi de d'ISDND à Ginasservis

- Lorsqu'il n'est pas suppléé, un membre de la commission peut donner mandat à un autre membre
- Nul ne peut détenir plus d'un mandat
- Le mandat est obligatoirement remis au secrétariat ou au président au plus tard en début de séance

Je soussigné(e)

représentant de.....

du collègue

donne pouvoir à

représentant de.....

du collègue

à l'effet de me représenter et de voter à :

la Commission de Suivi de Sites (CSS) d'ISDND à Ginasservis le :

le mardi 02 juillet 2019 à 14 h 30, en Sous-Préfecture, Salle Erignac

Fait le :

Signature :